

**SAISON 2007/2008**

**PROCES-VERBAL N°4  
DU COMITE DIRECTEUR FEDERAL  
29 FEVRIER et 1<sup>er</sup> MARS 2008**

**Présents :**

Messieurs Gil PELLAN, Président  
Philippe BEUCHET, Vice-Président, Chargé des Organisations et des Relations Internationales  
Daniel MURAIL, Secrétaire Général, Secrétaire de séance  
Eric TANGUY, Secrétaire Adjoint  
Christian ALBE, Trésorier Général  
André GLAIVE, Chargé de Mission  
Robert FLANDIN, Chargé de Mission

**Membres élus du Comité Directeur Fédéral**

Mesdames Valérie DELOUTRE, Claude DENGREVILLE, Brigitte TROUILLET  
Messieurs Jean-Charles BADIN, Maurice BOISSEAU, Jean-Claude BOUR, Serge DELOUTRE, Francis DRUENNE  
Patrick RACHARD,  
Docteur Richard GOUX, Médecin Fédéral

**Assistent :**

**Membres élus la Ligue Nationale de Volley**

Messieurs Pierre COQUAND, Président de la LNV  
Jean PERIOU, Secrétaire Général de la LNV

**DTN, Membres de Commissions et FFVB**

Mademoiselle Florence BLANCHARD, Juriste  
Messieurs Jean-Pierre FLEUTIAUX, Jean-Pierre MELJAC  
Michel COGNE, Directeur Technique National  
Laurent NEUVILLE Directeur de la FFVB

**Excusés :**

Mademoiselle Hélène GROC, Membre du Bureau Exécutif, Chargé de mission  
Mesdames Dominique MAINGUY-GOASDOUE, Isabelle LALANNE,  
Messieurs Laurent MOREUIL, Vice-Président Chargé du Beach Volley, Jean-Philippe LACHAUME, Vice-Président,  
Chargé des relations juridiques, Jacques SHAW (CEV), Thibaud SARRAZIN, Patrick VARACHAUD,  
Jean-Paul ALORO, Vice-Président de la LNV

Date de rédaction : 04/03/2008

Date d'approbation : Adopté par le CDF N°6 des 25-26/04/2008

Date de diffusion : 04/04/2008

Auteur : Daniel MURAIL

**Ordre du Jour :**

				<b>PAGES</b>
<b>1</b>		<b>INFOS DU PRESIDENT</b>	<b>GP</b>	<b>3</b>
	<b>11</b>	<i>Informations du Président</i>		
<b>2</b>		<b>ADOPTION DES PV</b>	<b>DM</b>	<b>3-4</b>
	<b>21</b>	<i>PV de Bureaux Exécutifs</i>		<b>3</b>
	<b>22</b>	<i>PV de Comités Directeurs</i>		<b>3</b>
	<b>23</b>	<i>PV de Commissions Centrales (jointes aux PV de Bureaux)</i>		<b>4</b>
	<b>24</b>	<i>PV des Commissions de Discipline</i>		<b>4</b>
<b>3</b>		<b>VIE FEDERALE</b>	<b>DM</b>	<b>4-5</b>
	<b>31</b>	<i>Assemblée Générale Extraordinaire du 29 Mars 2008</i>		<b>4-5</b>
	<b>32</b>	<i>Règlement des épreuves de beach-volley</i>		<b>5</b>
<b>4</b>		<b>POINT FINANCIER</b>	<b>CA</b>	<b>5-7</b>
	<b>41</b>	<i>Situation financière actuelle</i>		<b>5</b>
	<b>42</b>	<i>Propositions.</i>		<b>5-7</b>
	<b>43</b>	<i>Centres régionaux d'entraînement.</i>		<b>7</b>
<b>5</b>		<b>DTN</b>	<b>MC</b>	<b>7</b>
<b>6</b>		<b>LNV</b>	<b>GP</b>	<b>7</b>
<b>7</b>		<b>COMMUNICATION</b>	<b>GP</b>	<b>7</b>
<b>8</b>		<b>MARKETING</b>	<b>TS</b>	<b>7</b>
<b>9</b>		<b>INTERNATIONAL</b>	<b>PB</b>	<b>7</b>

Le Président  
Gil PELLAN

Date de rédaction : 04/03/2008  
Date d'approbation : Adopté par le CDF N°6 des 25-26/04/2008  
Date de diffusion : 04/04/2008  
Auteur : Daniel MURAIL

## 1. INFORMATIONS DU PRESIDENT

### 1.1. Informations du Président

Le Président informe le Comité Directeur Fédéral de son agenda :

- *Rencontre avec le Secrétaire d'Etat aux sports* : Politique générale et soutien aux organisations de la Fédération en juin.
- *Rencontre avec Madame la Directrice des sports* : Rôle de médiateur du Ministère de la Jeunesse et sports pour définir les bases de la convention entre la FFVB et la LNV. Cette proposition sera communiquée au prochain Comité Directeur Fédéral.
- *CNOSF* : Réflexion sur le sport professionnel et la gouvernance du sport.
- *Rapprochement FF Basket, FF handball, FF Volley-Ball* afin de déterminer les points communs de sports collectifs en salle :
  - Equipement sportifs en mesure d'accueillir les compétitions internationales,
  - Approche commune de la télévision.
- Directeur ERREA : partenaire pour les équipements d'arbitres.
- GENERALI : fin du contrat et mise en place de négociation.
- MOLTEN : fin du contrat et mise en place de négociation.

Le Président rappelle la nécessité d'une réflexion sur le Haut-Niveau, la place des joueurs français dans le championnat et l'investissement des équipes étrangères nous oblige à une réflexion sur l'évolution du modèle français de formation qui a inspiré les fédérations étrangères.

- Le Président rappelle le planning des rendez-vous des Equipes de France.

**Masculins** : Ligue Mondiale, TQCE, Invitation du Canada

**Féminines** : Seul Programme international : stage en fin de Championnat et TQCE (1 tournoi en France et 1 BIELORUSSIE)

**Jeunes** : Cadets Masculins et Féminins → Tournoi des 8 nations  
 Juniors Masculins : Championnat d'Europe + stage au Brésil ( ?)  
 Juniors féminines : Championnat d'Europe + Stages Bagnoles ( ?)

**Beach Volley** : Qualification d'équipe aux JO : masculins : 1 équipes ou 2 masculines possibles et féminine (1 équipe probable Faure/Sarpaux + une 2<sup>ème</sup> équipe féminine possible)

- Le Président rappelle le planning des rendez-vous de la vie fédérale : AG extraordinaire et AG Ordinaire.
- Le Président rappelle la tenue d'un conseil d'administration de la CEV et l'opération de communication qui sera faite pour la candidature de la France aux championnats d'Europe de 2011.

## 2. ADOPTION DES PROCES-VERBAUX (Saison 2007/2008)

### 2.1. PV des Comités Directeurs Fédéraux

- PV CDF n°3 des 24 janvier → Adopté

### 2.2. PV des Bureaux Exécutifs

- PV BE n°4 du 25 janvier → Adopté

Date de rédaction : 04/03/2008

Date d'approbation : Adopté par le CDF N°6 des 25-26/04/2008

Date de diffusion : 04/04/2008

Auteur : Daniel MURAIL

### 2.3. PV des Commissions Centrales

- **PV CCS N°6 du 21 12 2007** → **Adopté**
- **PV CCS N°7 du 23 01 2008 .....** → **Adopté**
- **PV CCSR N°3 du 21 12 2007** → **Adopté**
- **PV CCSR N°4 du 11 01 2007** → **Adopté**
- **PV CFCp N°6 du 13 12 2007** → **Adopté**

**Le Bureau Exécutif** demande à la commission mixte de : *(le reste du PV étant validé)*

- Mettre en place dès que possible le système de pénalités évoqué pour le défaut d'habilitation des CFCp,
- Supprimer une phrase hors contexte,
- Clarifier l'habilitation des clubs optant pour des conventionnements inter disciplines,
- Réécrire afin de le rendre compréhensible le tableau des indemnités de formation.

### 2.4. PV des Commissions de Discipline

- **PV CFA N°4 du 17 01 2008-01-21** → **Présenté**

## 3. VIE FEDERALE

### 3.1. Assemblée Générale Extraordinaire du 29 Mars 2008

Le Secrétaire Général rappelle que le changement statutaire porte sur le toilettage des statuts demandé par le Ministère (articles 5 et 16 principalement) et l'introduction de la représentation des clubs au niveau départemental suite aux Etats Généraux (article 11).

Serge DELOUTRE donne lecture du courrier de Jacques SHAW qui fait état de questions sur le délai de convocation de l'Assemblée Générale Extraordinaire, l'implication de la CCSR, des données politiques de ces propositions, la décision du Bureau Exécutif et du travail préparatoire de ces travaux.

Jacques SHAW estime que la préparation de cette Assemblée Générale n'est pas réglementairement préparée.

Le Secrétaire Général rappelle que la décision de tenir une Assemblée Générale Extraordinaire a été prise par l'Assemblée Générale Ordinaire de Bagnoles de l'Orne, la CCSR a eu deux réunions de travail fin décembre et début janvier sur les statuts et règlement intérieur et une troisième en février où à la demande du Bureau Exécutif, l'article 11 sur les élections des représentants des clubs et les pouvoirs en cas d'absences a été réécrit.

Serge DELOUTRE souscrit à ses propos et note le caractère d'urgence et le délai trop court de l'Assemblée Générale Extraordinaire, estime que le positionnement administratif de la France à l'échelon départemental et régional fait qu'il n'est pas favorable à la proposition des nouveaux statuts.

Le Président Gil PELLAN estime que l'appréciation de Serge DELOUTRE sur l'organisation de la société française et la place des départements est purement politique. Il rappelle que la proposition d'une représentation des clubs au niveau départemental correspond à la demande des Etats Généraux

Date de rédaction : 04/03/2008  
 Date d'approbation : Adopté par le CDF N°6 des 25-26/04/2008  
 Date de diffusion : 04/04/2008  
 Auteur : Daniel MURAIL

Après avoir étudié la portée des divers articles des statuts et amendé leur rédaction, le projet de statuts est mis au voix :

Pour : 13 – Contre : 1 – Abstention : 3

Après avoir étudié la portée des divers articles du règlement intérieur et amendé leur rédaction, le projet du règlement intérieur est mis au voix :

Pour : 12 – Contre : 1 – Abstention : 3

### ***3.2. Règlement des épreuves de Beach-Volley***

Un document de travail du règlement général des épreuves de beach-volley est distribué aux membres de Comité Directeur Fédéral qui sera réuni ultérieurement pour décision après mise au point définitive du règlement.

## **4. POINT FINANCIER**

### **4.1. Situation financière actuelle**

Le Trésorier Général fait un exposé sur la situation financière de la FFVB :

Le déficit enregistré est de 345 000€. L'explication de ce déficit provient de :

- La finale du Beach-Volley à Porticcio après l'abandon du promoteur fin juin :126 000€
- Le nombre de licence estimé à 109 000 et réaliser à 100 000. Apport moyen des licences : <20€ soit 150 000€.
- Les dépenses du Haut-Niveau et un dépassement des fonds propres.
- Augmentation de la masse salariale : poste de juriste, primes, entraîneurs.
- Les dépenses de fonctionnement de la DTN et de la Fédération.
- le mécanisme de la Convention d'Objectifs : les actions sont soutenues par le Ministère mais nécessitent une part de fonds propres de la FFVB.
- Les problèmes liés au financement du nombre important de manifestations internationales de l'année 2007 dont certaines n'ont pas été prises en compte dans la CO en Mars.

Serge DELOUTRE souhaite rappeler qu'il a en son temps exprimé une notion de prudence avec des engagements différents. Il estime que nous (le Comité Directeur Fédéral) sommes politiquement responsables des dépenses engagées. Le Trésorier Général a la responsabilité des engagements des dépenses.

Après échange sur les engagements de dépenses, le Président conduira une analyse avec le Trésorier Général et le Directeur Technique National sur les mesures à prendre dans les différents secteurs.

### **4.2. Propositions**

**Les propositions étudiées en Bureau Exécutif sont présentées au Comité Directeur Fédéral :**

- **1 - Recrutement** (mise en application du Bureau Exécutif du 31 Août – 1 septembre)

- Assistante de Direction,
- Webmaster,
- 4 stagiaires pour le département des organisations.  
Coût = 96 000€

Date de rédaction : 04/03/2008

Date d'approbation : Adopté par le CDF N°6 des 25-26/04/2008

Date de diffusion : 04/04/2008

Auteur : Daniel MURAIL

- **2 – Equipe de France**

Etude sur les économies à réaliser = 160 000 €.

- **3 – Redevances des clubs nationaux**

Actuellement les redevances ne couvrent pas le coût réel. L'objectif est à réaliser en deux ans.

Proposition pour 2008 – 2009 :

N1 : + 40%

N2 : + 30%

N3 : + 20%

Coupe de France jeunes + 30€

Gains escomptés = 200 000 €.

- **4 – Réorganisation de la revue**

Nouveau principe

Obligatoire pour tous les Clubs d'un abonnement (nombre de revue en fonction du niveau de clubs) avec envoi par la Fédération des revues aux destinataires souhaités par les Clubs :

Pro A	28 clubs	1 200 €	33 600 €	} 262 320 €
NI Pro B	41 clubs	900 €	36 900 €	
NII	72 clubs	600 €	43 200 €	
NIII	192 clubs	360 €	69 120 €	
Régionaux	500 clubs	120 €	60 000 €	
Départementaux	650 clubs	30 €	19 500 €	

Licencié(e)s abonnements individuels (sur demande et paiement dissocié de celui de la licence).  
Base de prix : 15€ avec intéressement au club de 5€ reversé par abonnement individuel.

Régie publicitaire indépendante payée directement par un pourcentage sur les contrats réalisés.

Gain potentiel : + 60 000 €

- **5 - Plan de développement :**

- Groupe de développement fédéral rassemblant la FFVB, les employeurs des ligues et des comités, la Direction Technique Nationale et des salariés avec un fonctionnement calqué sur celui des groupements d'employeurs et la création d'un poste Directeur du développement.
- Un cabinet de consultant pour prendre en compte les proposition des Etats généraux, l'évaluation par bilan de compétence des personnels en place et la mise en place du projet.
- 15 à 20 emplois soutenus à 10 000€ : nouveau emploi ou emploi transformé : DEVELOPPEUR (et non entraîneur).
- Un intéressement pour les comités en fonction du nombre de licences créées.

Financièrement le reliquat de 2,5 € de la part abonnement de la licence + les 0,75 € d'aide à l'emploi permettent de financer ce poste développement.

Date de rédaction : 04/03/2008  
Date d'approbation : Adopté par le CDF N°6 des 25-26/04/2008  
Date de diffusion : 04/04/2008  
Auteur : Daniel MURAIL

Le Comité Directeur Fédéral évalue les différents postes et implication de ce plan, augmentation des frais arbitrage, redevances demandées aux clubs fédéraux, nombre de revue par club et surcoût, poste développement et plan de formation, approche de paiement d'un coût réel, suppression de la notion de « gratuité à la base ».

Autres pistes à étudier : cellule marketing commune avec la LNV, engagement du Directeur Financier après l'Assemblée Générale de Sarlat et la volonté exprimée des délégués des clubs, augmentation des licences uniquement sur la base du coût de la vie (3%),

Le principe de ce plan est mis au voix : pour : 12, Contre : 2, 2 présents ne participent pas au vote.

#### **4.3. Centres régionaux d'entraînement**

Compte tenu des résultats financiers et qu'aucun accroissement de licencié n'apparaît, aucune subvention ne sera attribuée cette année.

### **5. DTN**

En l'absence du Directeur Technique National, le Président Gil PELLAN rappelle :

Validation de la proposition de la LNV de passer en 2008 – 2009 en poule à 15 la pro B avec montées descentes de 2 équipes de N1 et 2 équipes de pro B.

Décision du CDF : Pour à l'unanimité

### **6. LNV**

Pas de point à l'ordre du jour.

### **7. COMMUNICATION**

Pas de point à l'ordre du jour.

### **8. MARKETING**

Pas de point à l'ordre du jour.

### **9. INTERNATIONAL**

Pas de point à l'ordre du jour.

Le Secrétaire Général,  
Daniel MURAIL

Le Président,  
Gil PELLAN

#### **DESTINATAIRES :**

Ligues Régionales Métropolitaines et d'Outre-Mer  
Comités Départementaux  
Membres du Comité Directeur Fédéral  
Membres des Commissions Centrales  
Direction Technique Nationale  
Diffusion Interne

Date de rédaction : 04/03/2008  
Date d'approbation : Adopté par le CDF N°6 des 25-26/04/2008  
Date de diffusion : 04/04/2008  
Auteur : Daniel MURAIL